Expérimentation sur les Corridors écologiques en open-field

quelles synergies entre agriculture et biodiversité?

Quentin DELACHAPELLE - CIVAM Oasis

Un paysage d'Open Field limitant la circulation des espèces entre espaces protégés

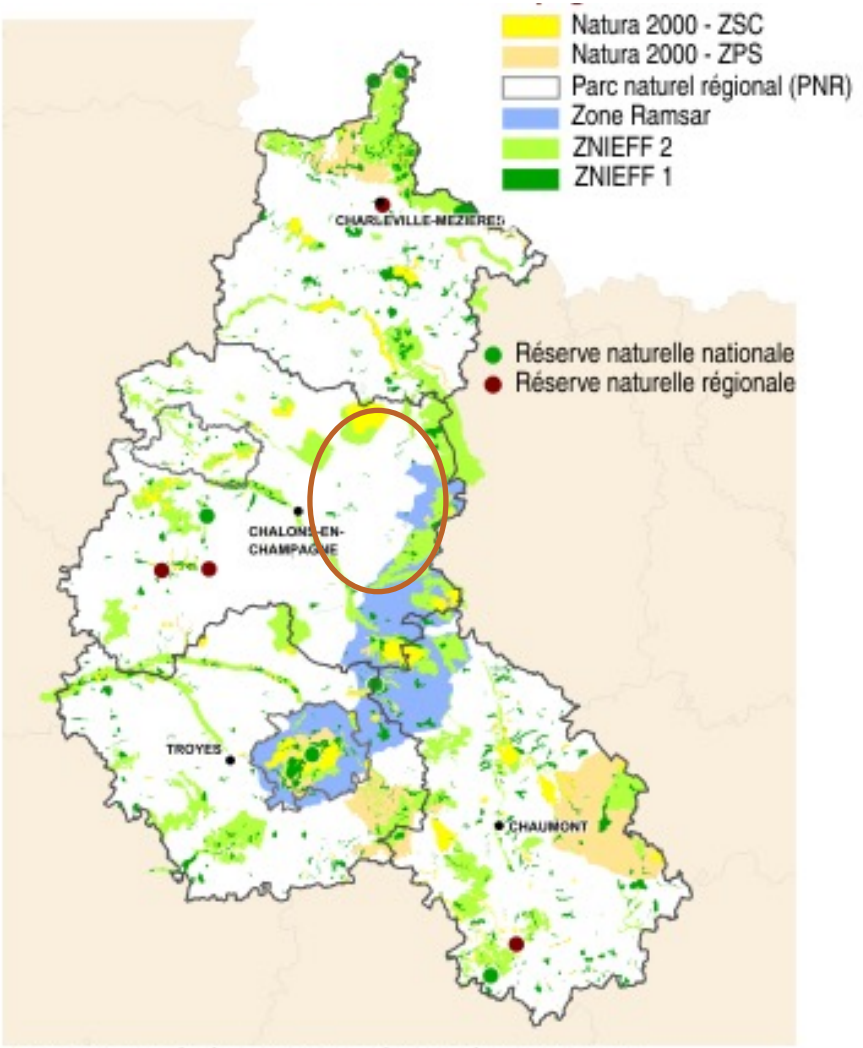

Source : Dreal Champagne-Ardenne, données 2010

Des services rendus attendus pour l'agriculture dans ce contexte

En grandes cultures (paysage simples et intensification des système de culture), la richesse spécifique des espèces est faible et les pistes d'amélioration de la biodiversité se situent autant dans une complexification des paysages (aménagements, diversification des productions), que dans une réduction des pratiques intensives.

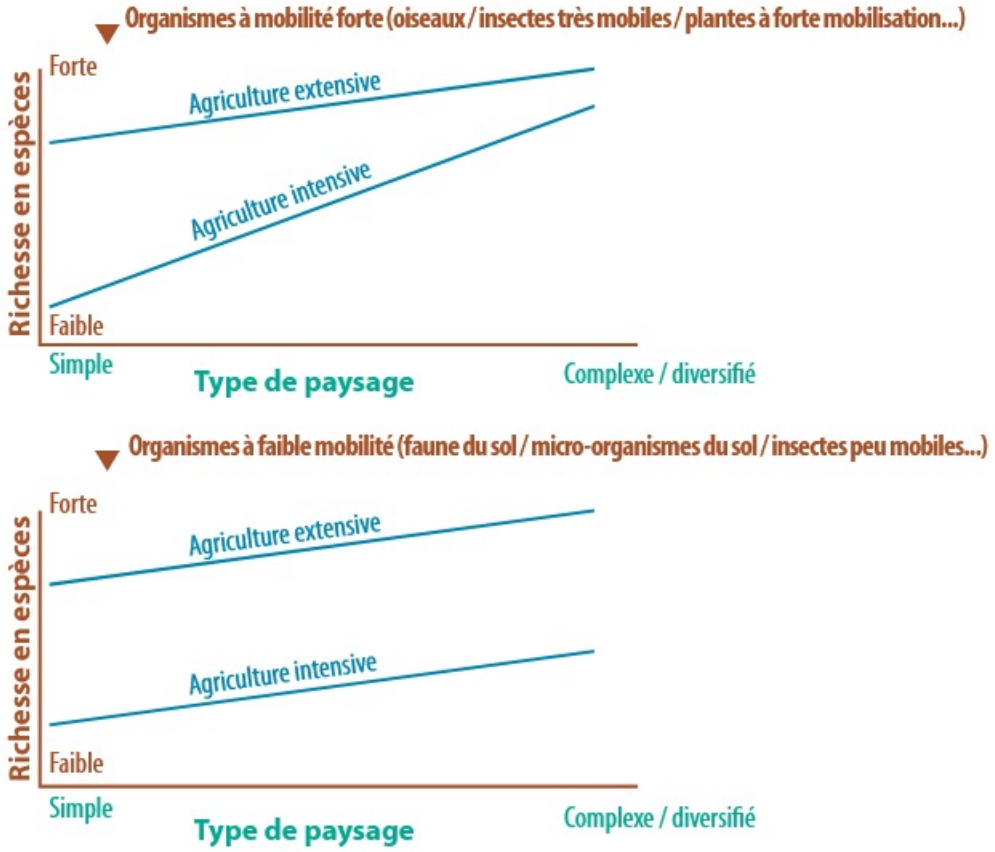

D'après INRA – ESCO « Agriculture et biodiversité »

L'enjeu : croiser aménagements et pratiques

- Des résultats qui confirment les synergies réduction d'intrants/amélioration de la biodiversité

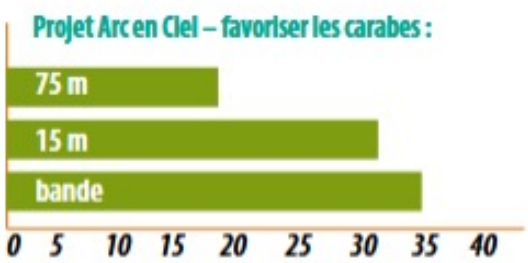

Abondance des carabes piégés dans une bande enherbée, à 15m et à 75m dans la parcelle EARL Outrivière - 2010

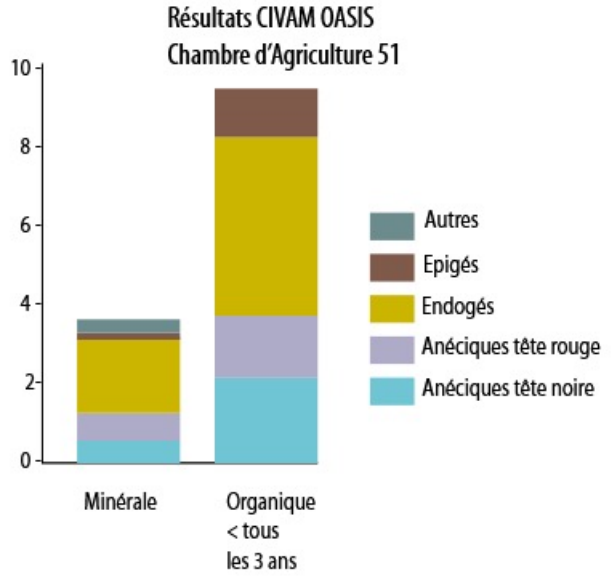

Abondance des vers de terre selon le mode de fertilisation. Un protocole de comptage de vers de terre, réalisé sur une vingtaine de parcelles dans la Marne, révèle l'importance de l'apport de matière organique pour les populations de vers de terre.

Exemples d'actions conduites

- Suivis scientifiques de la biodiversité des exploitations
- Formation d'agriculteurs sur la reconnaissance de certaines espèces « utiles » aux cultures
- Suivi par les agriculteurs de phénomène de régulation naturelle sur leurs parcelles
- Expérimentation d'un indicateur de services « attendu » pour la régulation d'un ravageur
- Élaboration d'un guide technique pour accompagner les agriculteurs

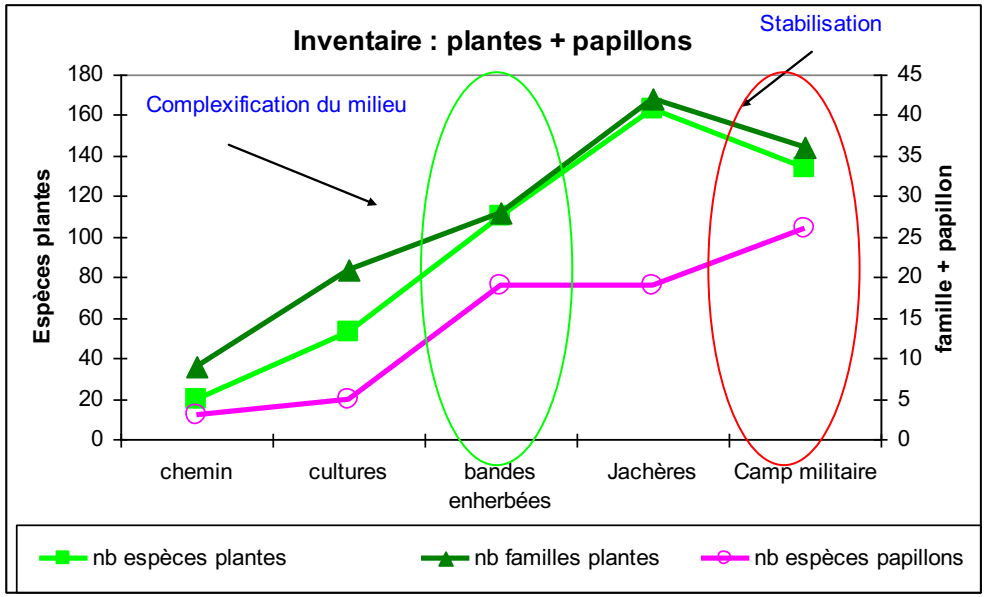

Effets sur : ◆ effet ponctuel, ◆◆ effet ciblé, ◆◆◆ effet majeur

Leviers disponibles (Ces techniques ne se substituent pas l'une à l'autre mais se complètent en augmentant les effets bénéfiques potentiels de la biodiversité sur l'équilibre de l'agrosystème.)	Auxiliaires / régulation ravageurs	Organismes du sol / fertilité	Pression maladies	Flore adventices	Pollinisateurs
A l'échelle de la rotation					
Diversifier familles et espèces dans la rotation en incluant si possible des cultures pluriannuelles (prairie temporaire idéale, luzerne...)	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
Limiter au maximum période de sol nu par l'implantation d'engrais verts diversifiés (incluant des légumineuses)	◆◆	◆◆◆	◆◆		◆◆
A l'échelle de l'itinéraire technique					
Alternance des outils de travail du sol et des périodes de travaux, profondeur de travail limitée et alternée	◆◆	◆◆◆	◆	◆◆◆	
Incorporation superficielle des résidus de cultures	◆	◆◆◆	◆◆	◆◆	
Techniques limitant le recours aux fongicides (résistances variétales, interventions en fonction du risque réel de perte…)		◆◆◆	◆◆◆		
Techniques limitant le recours aux insecticides (interventions en fonction des seuils de nuisibilité à la parcelle…)	◆◆◆	◆◆			◆◆◆
Lutte contre les adventices ciblée sur les espèces nuisibles (tolérance d'espèces non cultivées dans les cultures si non concurrentielles)	◆◆	◆			◆◆
Diminution de l'intensité des apports d'engrais minéraux afin d'augmenter l'efficacité de leur utilisation par les plantes	◆	◆◆◆			
Utilisation d'engrais organiques (de préférence composté)	◆	◆◆◆			
Association d'espèces et de variétés au sein d'une même parcelle (ex : colza-légumineuses, agroforesterie..)	◆◆	◆◆	◆◆	◆◆	◆
A l'échelle de l'assolement					
Organisation paysagère : parcelles de taille < 10ha ou < 150m de large	◆◆◆		◆◆◆		
maintien de zones « refuges » diversifiées en bordures de champs (haies, bandes enherbées...)	◆◆◆	◆			◆◆◆

La gestion des IAE : clef de réussite agronomique

La végétation sur les aménagements permet d'évaluer la qualité du couvert et d'adapter la gestion la plus favorable. L'objectif est de faire évoluer un couvert pauvre (monospécifique) ou de type rudéral vers des milieux plus intéressant, de type forestier, prairial ou pelouse.

Couvert prairial ou pelouse

Couvert herbacé proche des prairie permanentes ou des pelouses calcicoles, favorisé par la fauche en situation lumineuse (nombreuses espèces à fleurs butinées par les insectes).

Prairiales : *Fromental, Aigremoine, Eupatoire chanvrine, Centaurée jacée, Gaillet mou, Millepertuis perforé, Scabieuse, Panicaut champêtre*

Pelouse : *Hippocreppide fer à cheval, Rhinanthe crête de coq, Serpolet, Origan..*

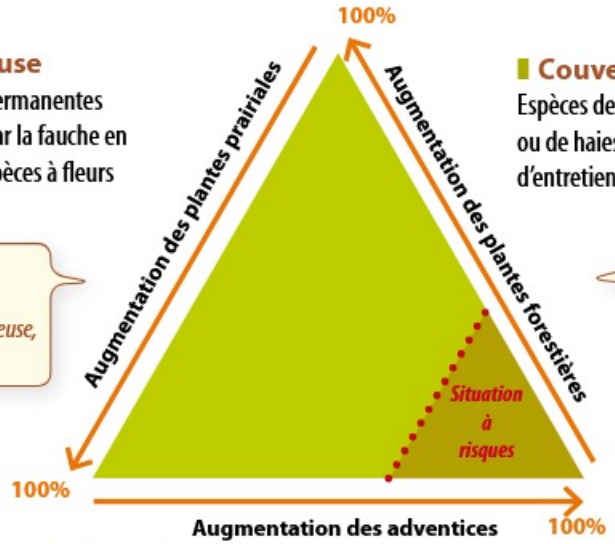

Couvert forestier

Espèces des couverts en bordure de boisements ou de haies, maintenus avec peu ou pas d'entretien. Situation bien ombragée.

Brione dioïque, Cerfeuil penché, Benoite commune, Lierre terrestre, Rosier des chiens, Ortie dioïque, Violette hérissée, Alliaire pétiolée, Geranium herbe-à-Robert, Véronique petit chêne...

D'après la classification des bordures de champs par l'INRA, Unité de recherche SAD Armorique, Rennes.

Couvert rudéral

Couvert caractérisé par des espèces adventices, nitrophiles et souvent du sol à nu, dû à un sol trop riche, subissant l'influence des parcelles adjacentes (traitements phytosanitaires et fertilisation).

Fumeterre, Chenopode, brome stérile, Capselle bp, Gaillet gratteron, Viola arvensis...

LA REGLEMENTATIUON : LEVIER POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Ecoregime : éléments favorable à la biodiversité

Plan Ecophyto Fr

Trame Verte et Bleue Fr: améliorer biodiversité

Eco-conditionnalité UE: enherbement des bords de cours d'eau

Natura 2000

....

SURTOUT DANS D'AUTRES PAYS…

Rémunérer les pratiques agricoles favorables à l'environnement

L'éco-régime allemand rémunère de manière plus pertinente et proportionnelle les pratiques agricoles en fonction de leur niveau d'ambition environnementale. L'analyse comparative des éco-régimes fournie par les ONG BirdLife, WWF et le Bureau européen de l'environnement montrent que la majorité des mesures de l'éco-régime allemand rendent des services environnementaux intéressants.

Réduire le budget dédié aux aides favorisant un modèle agro-industriel

Les Pays-Bas transfèreront progressivement une part plus importante de leur budget du premier vers le deuxième pilier, partant de 15 % en 2023 pour aller jusqu'à 30 % en 2027 !

Rémunérer les pratiques agricoles favorables à l'environnement

L'éco-régime néerlandais est construit comme un système à point, basé sur une liste de mesures parmi lesquelles les fermes font leur choix. En fonction du nombre de points, il est proposé trois niveaux de rémunération. Ce système est jugé dans son ensemble plutôt satisfaisant par Birdlife, le WWF et le Bureau européen de l'environnement (voir méthodo), notamment en raison de sa progressivité.

Conclusion

- Un réel intérêt à croiser les enjeux à l'échelle de l'exploitation pour s'inscrire dans une démarche constructive
- Une difficulté majeure: faire correspondre dynamique collective volontaire (**ascendante**) avec des financements ciblés sur des enjeux thématiques territorialisés (**relativement descendant**) !!!!
- Une politique agricole (française) clairement à rebours des enjeux environnementaux : la pérennité des agrosystèmes ne peut reposer sur des politiques de court terme….